Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Naturalisation

Par eAymen

Bonjour,je suis un étranger qui réside en France depuis plus que 5 ans j'ai la carte de résident je veux bien faire ma demande de naturalisation sauf que je suis en situation compliquée (dossier surendettement banque de france)vous pensez si je commence la procédure pour la nationalité sera elle accepté ou non ?
Je suis un salarié et je touche presque 1800 euros depuis mon premier jour sur le territoire Français.
Merci Cordialement

Par isernon

bonjour,

impossible de répondre à ce genre de question, car l'octroi de la nationalité française par décret est toujours une décision discrétionnaire de l'administration qui peut prononcer un ajournement ou un refus, même si le demandeur remplit toutes les conditions.

salutations